

Projet Longwood-Lakeshore

Avis - Commencement du cadre de référence et invitation à des séances d'information publiques

Février 2023

Hydro One entreprend actuellement une évaluation environnementale exhaustive¹ pour le projet Longwood-Lakeshore qui prévoit la construction de deux nouvelles lignes de transport à un circuit à 500 kilovolts (kV) entre le poste de transformation (PT) de Longwood (municipalité de Strathroy-Caradoc) et le PT de Lakeshore (municipalité de Lakeshore).

Avec la demande en énergie qui devrait quadrupler d'ici à 2035 dans la région, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a établi, dans son plan à long terme, la nécessité de mettre en service la première ligne de transport d'ici à 2030. Face à une telle croissance, le gouvernement de l'Ontario a conseillé à Hydro One de mener en même temps un travail de développement initial sur la deuxième ligne pendant que la SIERE évalue encore les besoins futurs de la région en énergie. Ce travail initial permettra de planifier plus efficacement et aussi de mener des consultations significatives et transparentes avec les communautés autochtones, les résidents, les municipalités et d'autres intervenants.



Hydro One s'est engagée à donner de l'énergie à la vie des gens, des collectivités et des entreprises du sud-ouest de l'Ontario. Ça fait plus 100 ans que nous alimentons la région en électricité fiable, et nous le ferons encore où et quand le besoin est là. Ce projet fait partie d'un grand réseau d'infrastructure prévu dans le sud-ouest. Les avantages seront là : un réseau plus résilient et plus fiable; une économie en expansion, des investissements, et un soutien à l'approvisionnement alimentaire.

Pour plus d'information sur tous les projets en cours dans la région, SVP visitez www.HydroOne.com/Projects.

Le processus d'évaluation environnementale exhaustive

L'évaluation environnementale exhaustive¹ (EE) sera menée conformément aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales* (la Loi) de l'Ontario. Le but d'une EE est de s'assurer que les effets possibles sur les milieux naturel, économique, social et culturel d'une région sont soigneusement examinés avant la réalisation d'un projet.

La première étape de l'EE consiste à rédiger un cadre de référence (CdR). Le CdR établit le plan de travail qui sera suivi pour mettre en œuvre les exigences de la Loi lors de la préparation de l'évaluation elle-même. Il indique notamment les études et les consultations à mener, et propose différents tracés possibles dans la zone d'étude visée pour la nouvelle ligne de transport (voir la carte). Donc, l'EE examine les effets potentiels de la nouvelle ligne, prévoit des mesures pour prévenir ces effets ou les atténuer, et étudie les tracés proposés et sélectionne le tracé privilégié.

Le CdR devrait être prêt au début de 2024. Une version provisoire du CdR sera disponible pour examen par le public avant que la version finale soit présentée au ministère de l'Environnement pour examen et décision. S'il est approuvé, l'EE proprement dite sera menée conformément au CdR.



Voir la carte au verso

¹ Aussi appelée évaluation environnementale « distincte » en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*.



Venez nous rencontrer

21 Mars

17 h 30 à 19 h 30

Brunner

Community Centre

32 rue Wallace

Thamesville

22 Mars

17 h 30 à 19 h 30

Glencoe

Agricultural Hall

268 rue Currie

Glencoe

23 Mars

17 h 30 à 19 h 30

Caradoc

Community Centre

565 Lions Park Dr.

Mount Brydges

29 Mars

17 h 30 à 19 h 30

Comber

Community Centre

6211-6213 rue McAllaster

Comber

30 Mars

17 h 30 à 19 h 30

The Active Lifestyle

Centre

20 av. Merritt

Chatham

Vous ne pouvez pas venir sur place?

À notre site Web à HydroOne.com/Longwood-to-Lakeshore, inscrivez-vous à notre discussion virtuelle qui aura lieu en direct le **13 avril**.



Nous sommes là pour aider

Si vous désirez plus d'information ou avez des questions, SVP contactez Relations avec la collectivité :



1.877.345.6799



Community.Relations@HydroOne.com

Nous voulons connaître vos commentaires

Pour Hydro One, il est très important de favoriser dès le début un engagement signifiant et ouvert de la population. Nous organisons plusieurs occasions de participation pour toutes les parties intéressées – collectivités autochtones, membres du public, entreprises, groupes d'étude et organismes publics – qui pourront discuter avec l'équipe de projet, recevoir des mises à jour sur le projet et faire part de leurs commentaires. Nous vous encourageons à prendre part aux séances d'information prévues prochainement.



Pour plus d'information, SVP visitez [HydroOne.com/Longwood-to-Lakeshore](https://www.hydroone.com/longwood-to-lakeshore)

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée
– Les renseignements personnels fournis lors de la soumission de commentaires, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) à des fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de constituer un document accessible au grand public, comme le prévoit l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels feront partie d'un dossier public qui sera à la disposition de la population, sauf si vous demandez qu'ils soient tenus confidentiels. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection du MEPP au 416-314-4075, ou à Foi.mecp@ontario.ca.

